

Délégation d'attributions à M. le Maire – Compte rendu des décisions prises

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 39*

LE DEUX JUILLET DEUX MILLE NEUF

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 juin 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (jusqu'à la question n° 11), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°3), Mme AUDIGOU Sabine, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°22), M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n°5), M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme DELANDRE Béatrice, Mme LEGRAND Vérane, M. ELOY Frédéric (à partir de la question n°12), Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, Mme MELE Claire, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques (jusqu'à la question n°2), Mme EMO Céline, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°23), Mme OUVRY Annie (jusqu'à la question n°4).

Pouvoirs ont été donnés par Mme DELANDRE Béatrice à M. LEFEBVRE François, Mme LEGRAND Vérane à Mme SANOKO Barkissa, M. ELOY Frédéric à M. BREBION Bernard (à partir de la question n°12), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme FARGE Patricia, M. LAPENA Christian à M. TAVERNIER Eric, Mme MELE Claire à M. LEVASSEUR Thierry, Mme AVRIL Jolanta à M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°3), Mme EMO Céline à Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°23), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean (jusqu'à la question n°4)

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions prises en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibérations des 4 avril 2008 - 3 février et 14 mai 2009, sont portées à la connaissance du Conseil Municipal :

→ Installation dans la ville de deux sculptures monumentales – Titulaire : l'artiste Salem – Durée du prêt : 6 mois minimum avec possibilité d'être renouvelé par période de 6 mois dans la limite maximum de 12 années – Coût : 380 € à la charge de la Ville de Dieppe pour les frais de grutage relatifs à la sortie des sculptures du bâtiment de stockage,

→ Etude du quotient familial et de la tarification des services municipaux – Titulaire : Société « Territoires et Conseil » - Coût : 19 800 €HT,

→ Prêts d'œuvres au Musée Municipal – Château Saint Jean de Nogent-le-Rotrou et au Musée des Beaux-Arts de Chartres, dans le cadre de diverses manifestations,

→ Spectacle de plein air – Fête médiévale sur le parvis de l'église St Rémy le samedi 16 et dimanche 17 mai 2009 - prestations de jongleurs et de cracheurs de feu – Titulaire : « Les Saltimbanques de l'Impossible » - Coût : 300 €

→ Animation de la fête médiévale sur le parvis St Rémy le samedi 16 et dimanche 17 mai 2009 – Démonstration de soufflage à la canne - Titulaire : M. Luigi Dei Rossi « Verre d'Art de la Bresle » - Coût : 140 €TTC,

→ Prolongation de location des étalements pour l'église Saint-Jacques – Titulaire : Société Normandie Rénovation - Durée de la prolongation : 12 mois – Coût : 2 361,95 €HT,

→ Mise à disposition de locaux de la Maison des associations au Lycée Maritime Anita Conti de Fécamp – Autorisation de signature d'un avenant n°1 à la convention du 9 mars 2009 portant correction des tarifs,

→ Contrat de prestations « Association les Saltimbanques de l'Impossible » - prestations des 20 et 21 mai 2009 à la station balnéaire de Dieppe dans le cadre de « 1,2,3 à vous de jouer » - disciplines proposées : jonglage, équilibre sur objets, acrobaties au sol et pyramides – spectacles avec jongleurs, acrobates, échassiers et cracheur de feu - Coût : 1 680 €

→ Mise à disposition de services d'assistance et d'aide à la décision – Titulaire : S.A.S SVP – Durée : souscription pour une durée de 12 mois ferme - Coût de l'abonnement : 800 €HT mensuels, soit 9 600 €HT pour une année,

- ➔ Formation « Examen de Sécurité » pour un agent du Service Propreté Urbaine de la Ville de Dieppe, pour la conduite de Poids Lourds – Titulaire : AE Lefebvre Formations – Durée : 1 journée - Coût de la prestation : 120 €

- ➔ Campagne générale de dératisation sur le territoire de la Ville de Dieppe – contrat conclu pour une année – Titulaire : ISS Hygiène Services – Coût annuel : 2 338,06 €TTC

- ➔ Mise à disposition de locaux au Pôle de services La Fontaine aux Bruyères au profit de l'Association « Dieppe Passions 2000 » - Convention d'occupation gratuite à titre précaire révoquant à compter du 19.05.09 jusqu'au 31.12.09,

- ➔ Droit d'accès au site de prospective financière « Inviséo » – Reconduction pour 12 mois à compter du 1^{er} juin 2009, du contrat n° 07.142 – Titulaire : Finance Active « Inviséo » - Coût : 2 521,72 €HT,

- ➔ Cimetière de Janval – Rachat d'une case columbarium – Rétrocession à la Ville de Dieppe par M. Tellier J.C. – Coût de l'acte de rétrocession : remboursement à M. Tellier d'une somme de 127,22 €

- ➔ Contrat d'assistance et de maintenance logiciel ATAL II – Avenant n°1 au contrat n° 08.260 à compter du 1^{er} juin 2009 – Titulaire : Société Aductis – Montant annuel de l'assistance et maintenance complémentaire : 350 € HT. Pour l'année 2009, la prestation est facturée au prorata soit 204,17 €HT,

- ➔ Recherche de candidats pour le poste de Directeur des Services Financiers – Mission d'assistance au recrutement – Titulaire : Société Light Consultants – Honoraires : 9 900 €HT,

- ➔ Location de modules pour les activités balnéaires – Titulaire : Société Martin Calais – Durée de la location : du 15 juin au 9 septembre 2009 – Coût : 2 585,40 €HT,

- ➔ Restauration d'une peinture de Madeleine Lemaire « le char des fées » - Titulaire : groupement Bérengère Goulard, Jean-Pascal Vial et Claire Brochu – Coût : 19 860 €HT,

- ➔ Fourniture de produits phytosanitaires divers pour les services municipaux – Lot n°4 « produits pesticides divers » - Avenant n°2 au marché n° 07.160 portant renouvellement du contrat pour une période de 12 mois à dater du 30 mai 2009 – Titulaire : Société Jardin Services Fournitures — Montant minimum : 2 000 € HT – Montant maximum : 4 000 €HT,

- ➔ Contrat de maintenance du progiciel Siècle – Gestion de l'état civil – Contrat n° 08.086 – rectification du tarif forfaitaire 2009 – Titulaire : Société Logitud Solutions – Tarif forfaitaire 2009 : 3 168,77 € HT (maintenance annuelle de base pour le progiciel de gestion Siècle et pour les 13 licences spécifiques Oracle),
- ➔ Création d'une régie pour l'encaissement des recettes issues de l'accueil de la « Nouvelle Star » – Montant maximum de l'encaisse fixé à 12 000 €- Ventes programmées les 11 – 12 et 15 juin 2009,
- ➔ Animations de l'été « Podium Française des Jeux » le mardi 14 juillet 2009 sur les pelouses de la plage – Titulaire : Société CPM France SAS – Coût : 5 275 €TTC,
- ➔ Spectacle de plein air - Contrat de prestation artistique sur le quai Henri IV le samedi 27 juin 2009 avec la Société « Au Bal Taquin » – Titulaire : Société Compagnie du Tire-Laine – Coût : 3 269,37 €TTC,
- ➔ Spectacle de plein air - Contrat de prestation artistique sur le quai Henri IV le dimanche 21 juin 2009 avec « Ben Ricour » – Titulaire : Société LA PROD JV – Coût : 4 025,36 €TTC,
- ➔ Formation « Filiation et nom de l'enfant » pour 2 agents de la Ville de Dieppe – Titulaire : MB FORMATION – Coût : 1 238,46 €TTC – Durée : 1 journée,
- ➔ Spectacle au Casino « La Nouvelle Star 2009 » Dimanche 21 juin 2009 – Titulaire : Société Mégastars International – Coût : 15 000 €HT auxquels s'ajoutent les frais de transport à hauteur de 1 500 €HT,
- ➔ Spectacle de plein air sur le quai Henri IV – Concert « les Grandes Bouches » le samedi 1^{er} août 2009 – Titulaire : Société BOA Production – Coût : 3 600 €
- ➔ Convention d'occupation de locaux à titre précaire et révocable au profit de l'association « Dieppe Capitale du Cerf-Volant » – Boulevard de Verdun et résidence Bouzard – Rue C. Despréaux – Locaux concernés : Les Tourelles – Occupation consentie à titre gratuit,
- ➔ Modification de la régie de recette pour l'accueil de « la Nouvelle Star » – Prolongation des ventes de billets jusqu'au 20 juin 2009,
- ➔ Modification de la régie de recette pour l'accueil de « la Nouvelle Star » – Deuxième prolongation des ventes de billets jusqu'au dimanche 21 juin 2009.

☞ Après avoir entendu les précisions apportées par M. Hugues Falaize concernant les prestations d'assistance et d'aide à la décision développées par la SAS S.V.P et par M. Frédéric Eloy sur la durée de la mise à disposition des deux sculptures monumentales de Salem et pris connaissance du bilan de l'accueil de la tournée « la Nouvelle Star », **le Conseil Municipal prend acte du compte rendu relatif à l'exercice de la délégation.**

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.